

CHEMINS DE FER.

Statistiques des compagnies particulières.—Le tableau 6 donne la longueur des voies, le capital, l'aide payée, les recettes et les frais d'exploitation des chemins de fer canadiens, pendant l'année terminée le 30 juin 1915. Il montre que les recettes totales ont été de \$199,843,072, soit une diminution de \$43,240,457, ou de 17.8 pour cent, comparé aux recettes de 1914. Les frais d'exploitation se sont élevés, en 1915, à \$147,731,099, soit une diminution de \$31,244,159, ou 17.5 p.c. La proportion des frais d'exploitation aux recettes totales a été de 73.9 p.c., contre 73.6 pour cent en 1914. L'aide totale payée aux compagnies, telle que portée sur ce tableau, \$157,568,989, comprend \$114,957,286, payés par le gouvernement Fédéral, \$29,940,865, payés par les gouvernements provinciaux et \$12,670,838 payés par les municipalités.

Transport des passagers et des marchandises.—Le tableau 7, qui donne les statistiques des chemins de fer, de 1875 à 1915, montre qu'en 1915, les chemins de fer canadiens ont transporté 46,322,035 passagers et 87,204,838 tonnes de marchandises, soit une diminution de 380,245, ou 0.8 p.c., et une diminution de 14,189,151 tonnes de marchandises, ou de 1.4 pour cent, sur 1914. Le nombre des passagers transportés en 1915 comprend 4,771,004 qui ont voyagé sur les lignes électriques du Canadien Nord. Le tableau 16 indique la répartition de ces marchandises en différentes catégories. En 1915, les proportions p.c. ont été comme suit: agriculture, 18.79; animaux, 3.75; mines, 37.89; forêts, 16.03; manufactures, 14.76; marchandises, 6.04; divers, 2.74.

Aide accordée aux chemins de fer par le gouvernement.—Les chemins de fer du Canada ont été, en grande partie, construits avec l'aide, sous formes diverses, du gouvernement. Les tableaux 5, et de 10 à 12, donnent la nature et l'étendue de cette aide. Les formes principales sous lesquelles elle a été donnée ont consisté en octrois de terre, en subsides en argent, en prêts, en émissions de débetures et en garanties de billets ou d'intérêts. Cette aide a été accordée par le gouvernement Fédéral et les gouvernements provinciaux, de même que par les municipalités. Le tableau 5 donne les superficies de terrain accordé comme subsides aux compagnies de chemins de fer à vapeur par le gouvernement Fédéral et les gouvernements provinciaux, ainsi que les noms des compagnies aidées par le gouvernement Fédéral. La superficie de terrain ainsi concédée, jusqu'au 30 juin 1915, s'élève à 55,740,249 acres.

Chemins de fer du gouvernement et subsides.—Le gouvernement fédéral a lui-même entrepris la construction de la partie est du nouveau chemin de fer National-Transcontinental, de Moncton, N.-B., jusqu'à Winnipeg, Man., et les dépenses faites sur cette ligne jusqu'au 31 mars, 1915, se sont élevées à \$152,802,746 (tableau 14). Le gouvernement fédéral possède encore et exploite le chemin de fer Intercolonial qui va des ports océaniques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick à Montréal, ainsi que le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. Depuis 1851 jusqu'au 30 juin 1915, comme on le verra exposé d'une façon analytique dans le tableau 11, la valeur totale de l'aide publique